



Fictions d'Asile

Au nom du peuple français



La CNDA, Cour Nationale du Droit d'Asile à Montreuil

Théâtre DLR² / Dossier Artistique

*Apatrides, sans-foyer. / Ils sont là. / Et ils nous accueillent /
généreusement / dans leur regard fugitif, / nous, les oublieux,
les aveugles. / Ils passent et ils nous pensent.*

Niki Giannari / Georges Didi-Huberman, *Passer, quoi qu'il en coûte*, Les éditions de Minuit, Paris, 2017

Fictions d'Asile

Au nom du peuple français

Texte et mise en scène :

Pierre-Marie Baudoin

Dramaturgie :

Morgane Lory

Jeu :

Sidney Ali Mehelleb

Astrid Bayiha

Jean-Claude Bonnifait

Mathilde Levesque

Medenou Mexianu

Raouf Raïs

Conseillers à la dramaturgie :

Le PEROU : Sébastien Thiéry, Antoine Hennion, Jean-Michel Frodon

Maître Charlotte Singh (Avocat à la Cour), défense des demandeurs d'asile à la CNDA

Collaboration artistique :

Marian Nur Goni (docteur à l'EHESS, historiographie de la photographie africaine)

Spencer Wolff (réalisateur de documentaires)

Mohamed Abdiwahab (Photographe à Mogadiscio pour l'AFP)

Avec le soutien en résidence du Théâtre Paris Villette

Lumière :

Grégoire Delafond

Musique / Son :

En cours

Administration / Diffusion:

En cours

Administration :

Kiui Paie



Présentation publique de l'enquête avec PEROU à Nanterre / Amandiers

Genèse

Je suis metteur en scène et dramaturge de la compagnie : **Théâtre DLR²**, basée à Paris. Je propose depuis une dizaine d'années des spectacles qui travaillent scéniquement la question de l'enquête dans le théâtre documentaire autour de sujets controversés. C'est dans cette dynamique qu'en septembre 2017, j'intègre le **Programme d'Expérimentation en Arts et Politiques de SciencesPo Paris (SPEAP)** pour travailler sur une "commande" proposée par le **PEROU (Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines)**.

A travers ce programme expérimental, initié par **Bruno Latour**, j'ai mené une enquête sociologique, pragmatique et sensible. Cette "commande" m'a permis pendant une année, d'explorer la complexité de la crise des migrants, lors d'entretiens avec certains acteurs de cette vaste question, de séminaires à SciencesPo et de résidences à **Nanterre/Amandiers, Bétonsalon et Beaubourg**. Ainsi j'ai pu récolter de nombreux éléments et des documents qui ont présidé au protocole d'écriture de **Fictions d'Asile**.

Ce spectacle aura pour cadre l'aspect juridique de la crise de l'accueil des migrants. Après une enquête de terrain menée à **la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile)** et débutée **en novembre 2019**, nous avons mis au jour ce qui se joue dans cette institution et comment sont élaborées et traitées les demandes d'asile des réfugié.e.s.

Fictions d'Asile - né d'une dramaturgie liée à l'enquête - est le fruit d'une recherche menée sur la question du droit qui façonne l'accueil des migrants suivant des critères problématiques.

Fictions d'Asile / Propos

La CNDA est l'instance de second recours pour les demandeurs auxquels l'asile est nié en première instance par l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides). Elle doit statuer si le demandeur d'asile nécessite réellement une protection internationale, après le premier rejet de son dossier.

Les phases principales de la démarche administrative sont au nombre de trois. En premier lieu, la Cour vérifie que la décision prise par l'OFPRA correspond au droit en vigueur au moment de l'examen du dossier. Deuxièmement, on procède à la vérification des faits, à travers aussi le travail des rapporteurs et du personnel des centres d'informations et des recherches. Enfin, le moment de la qualification juridique des éléments recueillis arrive. Les jugements de la CNDA se basent donc sur trois actions : examiner (peser), discerner (séparer, distinguer), décider (se prononcer).

Alors qu'il y a quarante ans 80 % des demandes d'asile étaient acceptées et 20 % rejetées, aujourd'hui les proportions se sont inversées. Pourtant la situation géopolitique mondiale s'est complexifiée et les mouvements de population semblent devoir fortement s'accroître. Chaque année 24000 affaires sont jugées. Les propos tenus par les réfugiés et les pièces versées lors des audiences sont souvent contestés par les juges, et la décision se fait quasi exclusivement sur la cohérence des récits, or la plupart ne parlent pas français et ne baignent pas dans les codes culturels européens.

Dans ce spectacle **Fictions d'Asile nous mettrons au jour comment les histoires des réfugiés sont organisées avec l'aide des avocats pour construire un récit audible par les autorités.** C'est dans ce soin porté à chaque parcours de vie que l'avocat fait émerger une histoire de vie cohérente, une fiction organisée, une chronologie susceptible de faire aboutir favorablement la demande d'asile. En retranscrivant pour la scène plusieurs audiences, diverses séances préparatoires et entretiens, quelques dialogues intimes entre cinq-six requérants et leurs avocats, nous révélerons à travers le rapport d'étonnement du personnage de l'observateur et les pensées des différents protagonistes de la Cour, comment s'invente une dramaturgie d'existence ? comment elle est perçue et qu'est-ce qui la destine à convaincre juges et assesseurs lors des audiences ?



Fictions d'Asile / Note d'Intention

La convention de Genève de 1951 stipule que : « Le terme "réfugié" s'appliquera à toute personne [...] craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques. »

Fictions d'Asile désire s'interroger sur l'articulation des différentes instances, publiques et privées, qui se croisent dans le travail dans une institution cruciale comme la CNDA, et de constater les effets de ces croisements sur les vies et les destins des demandeurs d'asile impliqués.

Notre projet de spectacle souhaite capter ce qui est à l'œuvre dans la relation entre migrants et avocats en marge de la démarche d'appel et en vue d'obtenir un titre de séjour sur le territoire français. À travers la préparation des audiences de la Cour Nationale du Droit d'Asile, nous nous proposons de mettre au jour la relation ténue qui se noue entre avocats et réfugiés avant, pendant et après les audiences.

Il s'agira de faire émerger de ces entretiens le soin pris par les avocats pour établir une plaidoirie à partir des discours de vie livrés par les demandeurs d'asile. Nous tenterons de construire une dramaturgie nouée autour de récits d'existences et qui puisse mettre à mal le discours quasi constant du politique et par là des institutions étatiques type OFPRA et CNDA, et débranler les préjugés à propos des demandeurs d'asile dont on ne cesse de mettre en cause la sincérité et l'honnêteté.

Notre spectacle, inspiré dans sa forme de 10ème Chambre, instants d'audience de Raymond Depardon, souhaite révéler un certain nombre de questions qui ont trait à l'exercice périlleux de la recherche de la vérité au sein d'une audience judiciaire. En pénétrant le huis clos de l'élaboration d'une stratégie de plaidoirie, nous laisserons apparaître la construction d'une défense à l'œuvre. Le droit d'asile porte en lui un paradoxe : alors que les demandeurs d'asile sont innocents, la plupart du temps ils sont traités comme des quasi-délinquants, et accusés de mentir. Ils ne sont pas familiarisés avec le droit, ne parlent pas la langue du pays d'accueil et il faut leur expliquer comment fonctionne le système. Car, tant lors des entretiens à l'OFPRA qu'aux audiences à la CNDA, tous les moyens sont bons pour les faire chuter. Leurs récits sont qualifiés au choix de « peu cohérents », « vagues, dénués de vraisemblance et de vécu », les documents qu'ils produisent considérés comme « sans garantie d'authenticité compte tenu du fort taux de faux dans leur pays d'origine ».

L'enjeu essentiel de notre spectacle est de saisir la symétrie entre l'opacité des récits des demandeurs d'asile et celle du fonctionnement bureaucratique de la CNDA. Du côté des requérants, les catégories se basent sur des notions comme « crédibilité », « vraisemblance », « véracité » et « vérité », « preuve », « histoire », « récit », « croyable » et « incroyable ». Du côté des juges et des acteurs du processus bureaucratique, nous nous référons à ce que dans un jugement à la CNDA relève de l'éthique et de l'équité ou du droit. On pourrait ainsi se demander dans quelle manière la symétrie de ces différentes formes d'opacité correspond plutôt à leur complémentarité, et ce qu'on pourrait tirer de l'observation de cette articulation.

C'est dans l'émergence d'un récit qui prend la forme d'une trame narrative, d'un récit fictionnalisé qui doit convaincre qu'on se rapproche du travail de dramaturgie théâtrale où les audiences s'apparentent à des représentations où il s'agit de provoquer chez les juges une empathie susceptible de faire basculer la décision finale. Pendant l'audience, ce qui sera examiné tient bien à la capacité du requérant à convaincre, de l'avocat à s'adapter en direct aux questions des juges et à exprimer des récits de vie en quelques minutes. **Comment se préparent requérants et avocats à cet exercice de haute voltige émotionnelle, comment traduisent-ils les drames personnels en demandes audibles pour les autorités et enfin quels ressorts intelligibles et sensibles sont-ils mis en œuvre pour atteindre l'objectif de l'accueil? Toutes ces questions forment le cœur de notre spectacle : « Fictions d'asile ».**

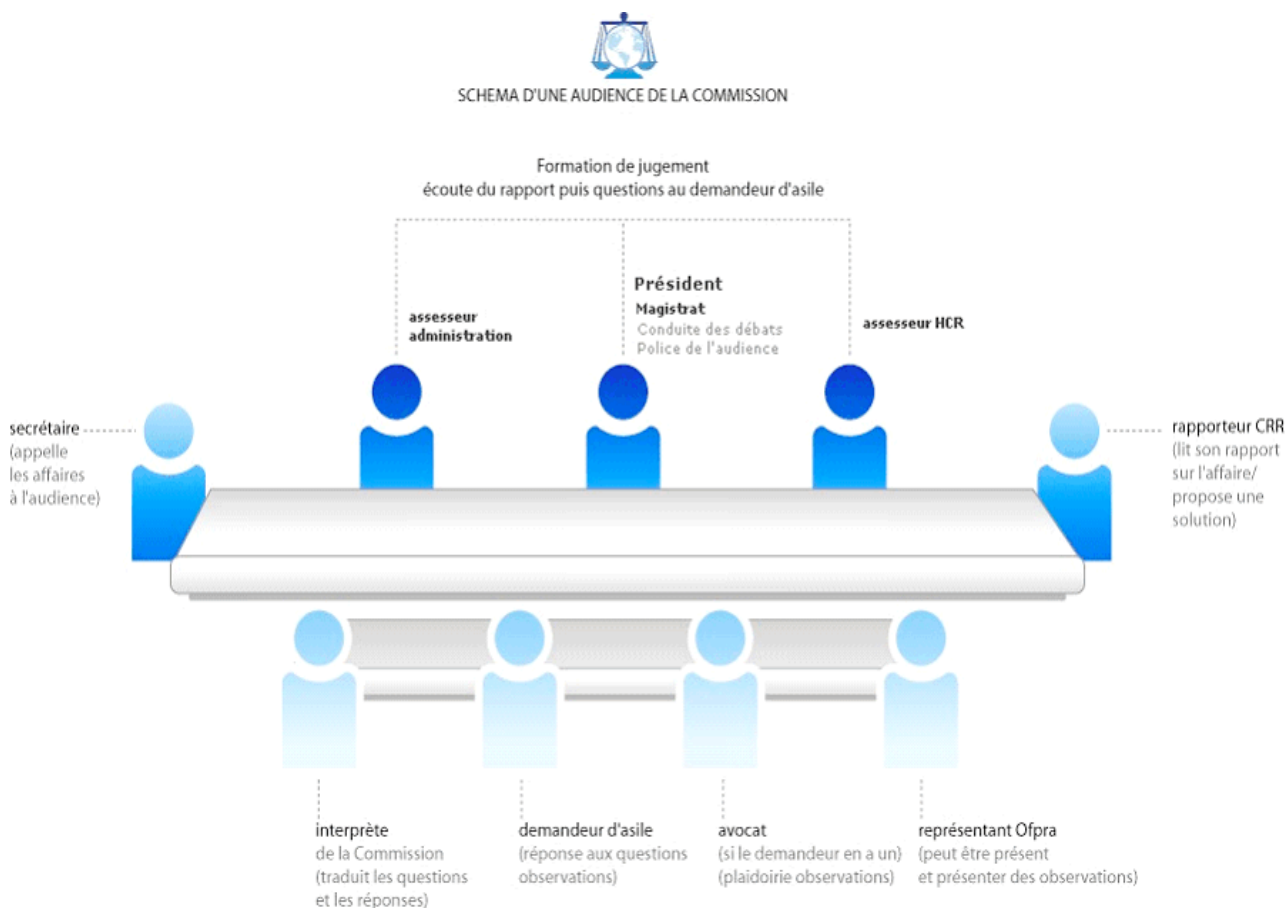
Fictions d'Asile / Le spectacle

Après avoir suivi **une vingtaine d'affaires**, nous avons isolé **cinq cas significatifs** qui par leur singularité, la géopolitique des enjeux qu'ils drainent et la dramaturgie qu'ils déploient, dressent selon nous une cartographie vaste et sensible des enjeux de la demande d'asile. En prenant comme mètre-étalon le temps d'une audience et l'espace de la salle des débats, nous traversons ces cas en faisant émerger successivement les paroles des différents protagonistes de la demande d'asile (requérant, traducteur, juges, assesseurs, rapporteur, avocat) sous le regard étonné du personnage de l'observateur. Ce dernier par ses questions, ses réflexions, ses interventions crée une brèche dans la marche quasi huilée du traitement des demandes par la Cour. De sorte que notre texte voyage entre des moments d'échanges tels qui se seraient passés lors des affaires et des moments fictionnels. Ces moments inventés et rêvés permettent de poser tout haut ce qui se pense tout bas. Comme si nous souhaitions par ce procédé dramaturgique annihiler toute hiérarchie entre le discours construit et très codifié du droit et celui beaucoup plus « baroque » d'un récit intérieur et intime.

Extrait de Fictions d'Asile :

L'observateur :

Et si tout n'était qu'une question de place ? (Cherchant sa place dans le public) La place qu'on cherche, la place qu'on nous laisse, la place laissée vacante, la place qu'on nous donne, ou celle qu'on prend. A la CNDA notre rapport à l'hospitalité est éprouvé à chaque instant. Dans chacune de nos actions, dans chacun de nos échanges, dans chaque pensée que nous formons nous sommes inquiétés par notre capacité d'accueillir la détresse des autres. Est-ce possible de créer un espace en soi pour l'autre ? "Entre et sois le bienvenu, toi que je ne connais pas. (Le requérant de l'audience suivante fait son entrée).



Fictions d'Asile / Le traitement

Dans la perspective d'une mise en scène de la quotidienneté d'une instance telle que la CNDA, nous souhaitons saisir des détails éloquentes de ce qui se passe pendant les séances : assesseurs qui s'assoupissent, avocats qui improvisent parfois leur plaidoirie, ou encore présidents qui s'occupent de leur agenda pendant les auditions.

Dans l'économie morale de l'asile et des institutions qui le gèrent, ce mépris intègre et complète la condescendance misérabiliste de la raison humanitaire contemporaine.

Notre montage offre autant de fragments cruciaux pour saisir une composition plus générale de l'institution, de ses logiques et de ses rôles pluriels.

À l'incertitude générale qui plane dans ces séances s'ajoute celle, spécifique, des différentes étapes de la démarche, en particulier celle de la qualification juridique des éléments recueillis par les juges. C'est le moment qui présente le plus haut niveau d'incertitude de la démarche. Les moyens dont il dispose sont limités dans le temps et dans l'espace. Les juges et les autres acteurs impliqués n'ont pas le temps nécessaire pour faire ce travail avec l'attention et la rigueur dues aux requérants. On peut se demander dans quelle mesure les politiques du temps et des temporalités de la CNDA, et plus en général les politiques de l'asile, sont une donnée structurelle inévitable ou si au contraire elles jouent un rôle central dans la liminalité juridique et procédurale qui caractérise le contexte représenté ici.

D'ailleurs, la question du temps, et de sa suspension, est un élément central de l'expérience des demandeurs d'asile. Pendant la longue démarche, la précarité sociale des requérants est profonde. Ce sont les moments de suspension de la vie de ces personnes qui les exposent souvent à des traitements illégaux.

Fictions d'asile cherche à nous permettre de saisir les logiques et les pratiques derrière les coulisses: ce sont les coulisses de la CNDA dont nous tentons une représentation pour aller vers une ouverture au « droit à l'inclusion politique », une ouverture qui nous permettrait de croire à l'incroyable en le transformant finalement en croyable. Notre mise en scène tente de trouver une problématisation à ce qui nous éloigne de ces êtres vulnérables et un écho à ce qui nous en rapprocherait si nous laissions nos étonnements et notre humanité s'exprimer.



De PEROU, à la CNDA en passant par le Délit de Solidarité

Je propose un théâtre d'enquête, un théâtre du réel, un théâtre pragmatique et social qui puise ses thématiques, ses formes, ses dramaturgies des terrains dans lesquels les créations s'engagent.

Mon enquête sur la crise des migrants, initiée en septembre 2017, est à l'origine aujourd'hui de Fictions d'Asile Il est une tentative de parvenir à observer, à rendre compte, à explorer une dramaturgie partageable et de nouvelles formes d'expression pour cette question politique et économique, essentielle et controversée. **J'ai travaillé ainsi de façon pragmatique** sur un projet répondant initialement à une commande du PEROU et dans lequel je me suis préparé à **l'analyse du problème des migrants** à travers un cas concret, un texte sans fin rassemblant des témoignages d'hospitalité de citoyens français.

De cette enquête est né un protocole de collecte de témoignages d'actes d'hospitalité, et une ambition: décrire ce qui existe en matière d'hospitalité. J'ai choisi de réduire le champ immense de la crise de l'accueil des migrants à une question moins vaste: **celle du droit et de la demande d'asile.**

C'est en interrogeant Danièle Lochak, juriste française, professeure émérite de droit public à l'université Paris-Nanterre et militante associative de la défense des droits de l'homme, en particulier ex-présidente du Gisti que mon projet s'est orienté vers la piste de la CNDA et du chemin sinueux de la demande d'asile. Cette orientation judiciaire offre un autre éclairage - du point de vue des migrants - à la question du délit de solidarité qui rend souvent les citoyens français solidaires complices de délit.

Voici un court extrait du manifeste que le Gisti propose autour de la notion de solidarité :

Manifeste : La solidarité, plus que jamais un délit ?

Bien sûr, la solidarité n'a jamais été inscrite dans aucun code comme un délit. Cependant, des militants associatifs qui ne font que venir en aide à des personnes en situation de très grande précarité, victimes de décisions dangereuses, violentes, voire inhumaines, se retrouvent aujourd'hui face à la justice. Avec l'instauration de l'état d'urgence, et dans le contexte baptisé « crise migratoire », on assiste à une recrudescence de poursuites visant à empêcher l'expression de la solidarité envers migrants, réfugiés, Roms, sans-papiers... Au-delà, c'est le soutien à l'ensemble des personnes étrangères qui tend à devenir suspect, l'expression de la contestation des politiques menées qui est assimilée à de la rébellion et au trouble à l'ordre public. (...) Nous voulons que soient encouragé-e-s celles et ceux qui se montrent solidaires des personnes en situation de précarité sans se soucier de savoir si elles sont ou non en situation régulière quant au séjour.



Le texte sans fin, présent sur le blog de Médiapart est un appel à témoignages :

Corinne M., domiciliée dans le 20e arrondissement de Paris, héberge chez elle depuis janvier 2017 Donald S., Camerounais, mineur isolé âgé de 16 ans, qui est sans papiers. En avril, elle prend contact avec le frère aîné de Donald S., qui est resté au pays. Corinne M. lui demande de faire établir une copie de l'acte de naissance du garçon, afin de pouvoir engager les démarches de reconnaissance de sa minorité. Elle lui fait parvenir de l'argent pour couvrir les frais d'administration et d'envoi de ce document.

Socle dramaturgique

Quels sont ces différents acteurs qui prennent place dans notre proposition ?

D'un côté il y a **les institutions étatiques**, l'ONU et sa convention de Genève, l'OFPRA et la Cour nationale du droit d'asile, les États souverains: la France, l'Italie, la Grande Bretagne, et l'Europe.

De l'autre il y a **les associations militantes**, le Gisti, la Cimade, le PEROU, Femmes et Vies, Forteress Europe, «Amnesty International», où se développent des actions très efficaces qui nous apparaissent très inspirantes pour notre projet, sur la question du témoignage d'actes d'hospitalité.

Ce spectacle travaille la question de l'hospitalité sur la scène juridique.

Ainsi nous voulons écrire un texte qui tresse ensemble des acteurs, des champs d'actions, des scènes d'apparition pour préparer une place aux étrangers, à l'autre, aux invisibilisés.

La question de l'hospitalité dessine en creux le portrait de notre société et appelle à un changement de politique migratoire.

De nombreux ouvrages servent de socle dramaturgique à notre enquête - une bibliographie est jointe à ce dossier- nous en retenons principalement un ici :

**“La fin de l'hospitalité/
l'Europe, terre d'asile?”**

Fabienne Brugère
Guillaume Le Blanc

Depuis l'Antiquité, l'hospitalité est l'une des valeurs traditionnelles de l'Europe. Aujourd'hui pourtant, devant l'arrivée d'exilés fuyant des conditions de vie insupportables, le continent se mue en forteresse. Une vertu fondatrice de notre humanité est-elle en train de disparaître? Pour la première fois deux philosophes s'emparent de la question de l'hospitalité. Ils associent la réflexion à l'enquête de terrain, défendant le principe d'un “reportage d'idées” qui les mène dans la “jungle” de Calais, à l'aéroport de Tempelhof à Berlin, dans les nombreux camps de réfugiés présents dans toute l'Europe. Refusant l'idéalisme comme le cynisme, ils posent les jalons d'un “réalisme de l'hospitalité”: parce qu'elle est une épreuve existentielle pour les hôtes comme pour les arrivants, celle-ci ne peut être que collective, donc politique.

Repères

Bibliographie:

Giorgio Agamben, *De la très haute pauvreté. Règles et forme de vie (Homo Sacer, IV, I)*, trad. fr. Joël Gayraud, Paris, Rivages, 2011.

Michel Agier, *La Condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, Paris, La Découverte, coll. « Sciences humaines », 2013.

Michel Agier et Stefan Le Courant, *Entre accueil et rejet: ce que les villes font aux migrants*, le passager clandestin, Lyon, Babels, 2018.

Jean-Christophe Bailly et Alexandre Chemetoff, *Changements à vue*, Paris, Arléa, 2015.

Charles Baudelaire, Notes nouvelles sur Edgar Poe [1857].

Luc Boltanski, *La Souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique suivi de La présence des absents*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2007.

Pierre Bourdieu, « Nécessiter », dans Cahier Francis Ponge, Paris, Éditions de L'Herne, 1986.

Judith Butler, *Qu'est-ce qu'une vie bonne ?*, trad. fr. Martin Rueff, Paris, Payot, 2014.

Marie Cosnay, *Jours de répit à Baigorri*, Créaphis éditions, 2016.

Jacques Derrida, *L'Animal que donc je suis*, Paris, Galilée, 2006.

Georges Didi-Huberman et Niki Gianniari, *Passer quoi qu'il en coûte*, Paris, les Éditions de minuit, 2017

Smäin Laacher, *Croire à l'incroyable, Un sociologue à la Cour nationale du droit d'asile*, Paris, Gallimard, 2018.

Bruno Latour, *Où atterrir ?*, Paris, La Découverte, 2017.

Henri Michaux, *Poteaux d'angle*, Paris, Gallimard, 1971.

Georges Perec, *Ellis Island, une histoire du rêve américain*, POL. Documentaire de Michael Prazan (France, 2013)

Pierre Rosanvallon, *Le parlement des invisibles*, Paris, Seuil, Raconter la vie, janvier 2014.

Articles:

<http://www.gisti.org/spip.php?article1399>

<https://eg-migrations.org/>

<https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/une-de-nos-membres-poursuivie-pour-delit-de-solidarite>

<https://www.mediapart.fr/journal/france/141217/migrants-associations-et-citoyens-solidaire-font-bloc>

<https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/150617/un-appel-un-changement-radical-de-politique-migratoire-en-france>



Le Théâtre DLR² en Résidence artistique



Le Théâtre D.L.R² a participé à de nombreuses résidences d'actions culturelles et de création artistique, cette compagnie de théâtre a commencé une résidence à Lilas en Scène en avril 2017. Elle a été en résidence artistique à l'Avant Seine / Théâtre de Colombes de janvier 2012 à juillet 2016. dont voici quelques repères:

Collège en scène

Grâce à ce projet, Pierre-Marie Baudoin accompagne chaque saison une classe de collégiens dans une découverte du travail scénique jusqu'à une restitution à l'Avant Seine. En 2016, il s'est associé à la chorégraphe Marion Lévy pour proposer aux élèves une classe du collège Paparemborde de Colombes, un travail autour du voyage et du mythe d'Ulysse.

« Ce projet se propose de donner la parole aux élèves d'une classe de sixième afin de faciliter et d'encourager leur intégration au sein du collège. Par le biais du théâtre, de la danse, de l'écriture, les élèves pourront s'exprimer sur ce cap important de leur vie, se faire une place dans l'établissement. »

Un théâtre documentaire

Dans son travail, Pierre-Marie Baudoin revendique un théâtre "documentaire", qui puise ses sources dans l'actualité, les médias, la littérature... à ce travail se mêlent des interrogations constantes : la représentation de l'indicible sur scène, le renouveau de la forme de la représentation théâtrale et de l'expérience du spectateur... « J'invite le public dans un univers mêlant réalisme et imagination. »

Ses projets axés sur le destin de personnages exceptionnels, fictifs ou réels, ont tous pour point commun la réflexion collective. Le public est amené à porter sa propre opinion nourrie des informations collectées et délivrées via une mise en scène inventive. Parfois crue, souvent palpitante cette forme à l'énorme mérite de captiver le spectateur en le responsabilisant sur sa perception. C'est un théâtre d'enquête, un théâtre *in situ*, un théâtre pragmatique, un théâtre immersif, de terrain, participatif, social qui puise ses dramaturgies au sein du monde dans lequel nous évoluons et du territoire où il s'engage.

Pierre-Marie BAUDOIN

Metteur en scène
Dramaturge
Comédien
Enseignant



2019: Résidence d'Essai au Cenquatre / La Loge - soutenue par la Fondation Segalen
2018: Résidence à la Cité Internationale des Arts / La Loge
2017: Résidence de création à Lilas en Scène / Les Lilas - soutenue par la DRAC Île-de-France
2016 -2011: Artiste associé à l'Avant Seine / Théâtre de Colombes - soutenu par l'Arcadi, le Dicréam, la Spédidam, la Maire de Paris et le Conseil Général des Hauts de Seine.
2016: Résidence de création au Monfort Théâtre / Paris 15^{ème} - soutenue par la Mairie de Paris.
2015: Résidence de création à La Loge Théâtre / Paris 11^{ème} - soutenue par la Mairie de Paris.
2013 -2011: Résidence Artistique en milieu scolaire / Paris 18^{ème} - soutenue par la Drac Île de France.
2013: Résidence de création au 104, établissement culturel public / Paris 19^{ème} - soutenue par la Mairie de Paris, le Rond Point et Télérama.
2012: Atelier de création au CNSAD / Paris 9^{ème} - soutenue par l'AFDAS.

Pierre-Marie Baudoin

Pierre-Marie Baudoin est metteur en scène, dramaturge, enseignant et comédien. Ses spectacles ouvrent le champ de la représentation du réel.

Il fonde le Théâtre DLR² en résidence artistique pendant 4 ans à l'Avant Seine / Théâtre de Colombes. Il met en scène une dizaine de spectacles dans plusieurs théâtres à Paris et Lyon. Il porte des textes qui attaquent à vif les scléroses théâtrales et morales.

Dans des formes hybrides, il désire inscrire les spectateurs au cœur d'un dispositif innovant et leur faire entendre un propos non consensuel porté par une troupe d'acteurs qui mettent leur présence au service d'un travail en perpétuelle recherche, issu d'une enquête menée sur le réel.

En septembre 2017, il intègre le programme d'expérimentation en Arts politiques (SPEAP) à Sciences Po Paris, Master dirigé par Bruno Latour et en résidence au Théâtre des Amandiers de Nanterre.

En 2016, il crée *Jimmy Savile / The sound of silence* à La Loge, au Monfort et à l'Avant Seine. En 2013, il présente *Fritz Bauer* sélectionné au Festival Impatience au 104 et à l'Avant Seine.

En 2011/2012, il suit la formation continue à la mise en scène au CNSAD de Paris encadrée par D. Mesguich, P. Debauche, S. Ouvrier, il y présente *Pochade radiophonique* de Beckett et collabore aux Journées de juin de N. Strancar.

De 2008 à 2010, il réalise un double Master à l'Université de Nanterre: professionnel en mise en scène et dramaturgie, puis de recherche en études théâtrales, sous la direction de Jean-Louis Besson et Christian Biet. Il met en scène *les Troyennes* d'Euripide et réalise un mémoire autour des personnages d'Électre et de Médée.

Il est assistant de J-L. Martinelli pour la création des *Fiancés de Loches* aux Amandiers / Nanterre.

Dans une constante recherche d'expérimentations et de formation, il participe à des ateliers menés par J-Y. Ruf, P. Adrien, D. Lescot, J. Jourdheuil, L. Attoun, S. Quiriconni et S. Maurice.

Morgane Lory / Dramaturge

Après un master en management de la culture à Sciences Po, elle se forme au théâtre au sein de l'Atelier Théâtral de Création à Paris (ATC) et suit la formation continue à la mise en scène au Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD) en 2013.

Autrice et metteuse en scène, elle crée ses spectacles au sein de la compagnie Le Don des Nues (DDN), selon une approche inspirée de la sociologie et des sciences sociales. A partir de 2012, elle y développe plusieurs conférence-performances, autour des questions de genre : Hypnotiseurs et Sorcières - créée à la Maison Populaire de Montreuil, Pour en finir avec la Mascarade, conférence autofiction sur la pratique du métier de comédienne du point de vue des études de genre, (création au T2G, reprise à la Loge, au Studio Théâtre de Vitry et à la Reine Blanche). Elle est membre fondatrice du Collectif Open Source, collectif de recherche autour des pratiques de la mise en scène. En 2015, elle dirige au Théâtre de l'Acquarium une session de recherche autour de la thématique «Représenter le réel».



Astrid Bayiha / Comédienne

Passionnée d'art depuis son plus jeune âge, Astrid Bayiha s'initie d'abord au chant et à la danse pendant toute son enfance avant de se lancer, il y a quinze ans, dans le théâtre.

Ses trois ans au Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris (2007-2010) lui donnent aussi la possibilité d'approfondir cette quête, grâce notamment à ses différents intervenants et metteurs en scène : Andrzej Seweryn, Guillaume Gallienne, Mario Gonzalez, Michel Fau, Yves Boisset, Sandy Ouvrier...



Jean-Claude Bonnifait / Comédien

Après des études d'histoire de l'art et de lettres modernes il suit une formation d'acteur au cours Florent à Paris tout en suivant des cours de danse contemporaine.

En 1978/79 il est engagé successivement par Robert Hossein dans «Notre-Dame de Paris» et par Maurice Béjart dans «Casta Diva».

Il joue plusieurs années avec Patrice Bigel/ La compagnie La Rumeur et au Théâtre 95 (Cergy) dans des mises en scène de Joël Dragutin, dont la pièce «La baie de Naples», qui tournera jusqu'à Moscou et New-York. Il crée avec Xavier Durringer «Une petite envie de tuer sur le bout de la langue...», travaille tour à tour avec le Panta Théâtre à Caen, Robert Cantarella et Adel Hakim au Théâtre des Quartiers d'Ivry.

Plus récemment il crée avec David Ayala «Scanner» d'après l'oeuvre de Guy Debord, «Copies» de Caryl Churchill, joue dans deux créations de Pierre-Marie Baudoin, «Fritz Bauer» et «Jimmy Savile». Il travaille également avec Lucas Bonnifait dans «La pluie d'été» de Marguerite Duras et «Affabulazione» de P.P. Pasolini.



Sidney Ali Mehelleb/ Comédien

Après une formation d'acteur au Studio Théâtre d'Asnières et plusieurs années de travail au sein de la compagnie de celle-ci, Sidney travaille avec plusieurs metteurs en scène à travers toute la France.

En parallèle, il commence à écrire pour la scène. Sa première pièce BABACAR ou l'Antilope reçoit l'Aide à La Création du Centre National du Théâtre en novembre 2013. Il met en scène le spectacle en janvier 2017 au Théâtre 13 Seine Paris et le jouera en tournée.

Grâce à cette pièce, Le Centre National des Écritures du Spectacle - La Chartreuse Villeneuve Lez Avignon lui propose une résidence. SPLIT voit le jour, une histoire d'amitié (entre deux basketteurs ayant réellement existé) brisée par le nationalisme montant en Ex-Yougoslavie.



Mathilde Levesque / Raouf Raïs / Mexianu Medenu



Grégoire de Lafond / Eclairagiste

Il intègre la formation de régisseur de spectacle à l'ISTS à Avignon. Il fait alors la rencontre de Philippe Berthomé et décide de s'installer à Paris où il l'assistera sur : les opéras Melancholia de Stanislas Nordey, La Traviata de Jean-François Sivadier, L'affaire Tailleferre, Onéguine de Marie-Ève Signeyrole. Light Bird de Luc Peton.

Par ailleurs, il intègre différentes compagnies en tant que concepteur lumière : la compagnie LE TEMPS QU'IL FAUT de Pierre Yves Chapalain ; La Lettre, La Fiancée de Barbe Bleue, Absinthe, La Brume du soir, Outrage. La compagnie Théâtre DLR² de Pierre-Marie Baudoin ; Fritz Bauer, Médée, et Jimmy Savile, Le Syndrome Karachi ou encore La compagnie des ANIMAUX EN PARADIS de Léo Cohen Paperman. Il travaille en 2015 pour le Birgit Ensemble sur la création de Pour un Prélude et conçoit la lumière de Memories of Sarajevo et Dans les ruines d'Athènes pour Avignon en 2017.





CONTACTS

Théâtre DLR²

theatredlr2@gmail.com
www.tdlr2.fr
facebook.com/theatrede-
larepresentation

Pierre-Marie Baudoin - Théâtre DLR²

Mise en scène

paibaudoin@gmail.com
06 11 32 55 81

Kiui Paie

Administration

paie@kiui.fr